

« NATURE ET TRANSITIONS »

Inventaire de l'avifaune nicheuse du bourg de Saint-Fiel et ses abords

(Printemps 2021 – 23000 Saint-Fiel)



PAYS CREUSOIS

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT

Association Loi 1901 - L'ESCURO - 16, rue Alexandre Guillon 23000 GUERET - Tél : 05 55 61 95 87

www.cpiepayscreusois.com - contact@cpiepayscreusois.com

Organisme Déclaré d'Intérêt Général concourant à la défense de l'environnement naturel

Agréé Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public, Jeunesse et Sports, Entreprise solidaire et Protection de l'Environnement

Table des matières

Introduction	2
Présentation du protocole de suivi des oiseaux nicheurs	2
• Objectifs	2
• Méthode d'évaluation du caractère patrimonial des espèces	2
• Méthode de définition des statuts de reproduction	3
• Méthode de suivi	3
• Organisation des passages	4
• Saisie des données recueillies	5
Résultats d'inventaire en phase de nidification	5
• Dates de passage et conditions météorologiques	5
• Espèces inventoriées en phase de nidification	5
• Caractérisation des peuplements d'oiseaux	7
• Localisation des peuplements d'oiseaux	8
• Espèces non patrimoniales	10
• Espèces patrimoniales (hors rapaces)	12
• Rapaces patrimoniaux	19
Synthèse des observations en période de reproduction	21
Préconisations d'actions en faveur de l'avifaune	23
• Préconisations de gestion et d'aménagements	23
• Préconisations de suivis ornithologiques	26

Introduction

La commune de Saint-Fiel souhaite réaliser des inventaires naturalistes afin d'avoir une meilleure connaissance de la biodiversité qu'abrite le bourg de Saint-Fiel et de ses proches alentours. Le choix de procéder à des inventaires ornithologiques est apparu cohérent car les oiseaux constituent de très bons indicateurs de la qualité écologique d'un site. En effet, la variété de leurs régimes alimentaires (frugivores, granivores, insectivores, etc....) permet d'estimer les potentialités nutritionnelles des milieux. De plus, leurs modes de nidification variés fournissent de précieuses informations sur la diversité des micro-habitats en présence. Enfin, les populations d'oiseaux réagissent de manière rapide aux modifications de leurs habitats.

Présentation du protocole de suivi des oiseaux nicheurs

• Objectifs

Ce suivi a pour objectifs :

- de réaliser un recensement des oiseaux diurnes dits « communs » et de définir des statuts de reproduction pour chaque espèce, selon les indices de nidification recensés
- d'étudier leur répartition dans les différents milieux présents sur le site d'étude, et à plus long terme, de constater l'évolution des populations, notamment dans le contexte des futurs aménagements prévus dans le bourg de Saint-Fiel et ses alentours directs
- de localiser et de cartographier les contacts d'espèces d'oiseaux dites patrimoniales, dont le statut de conservation est jugé défavorable aux échelles européenne, nationale et/ou locale.

• Méthode d'évaluation du caractère patrimonial des espèces

Le niveau de patrimonialité d'une espèce d'oiseau est évalué en tenant compte des critères suivants :

- inscription à l'Annexe I de la Directive Oiseaux,
- statut de conservation de l'espèce sur la Liste rouge des espèces menacées en France (oiseaux de France métropolitaine) de l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN France, LPO, SEOF et ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.),
- inscription sur la Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin (ROGER J., LAGARDE N., 2015. Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin. SEPOL, Limoges, 25 p.),
- période de présence des espèces sur le site (certaines espèces pourront être à enjeu en période de nidification mais seront communes en période hivernale par exemple).

• Méthode de définition des statuts de reproduction

Selon les comportements observés lors des inventaires, le statut de reproduction peut être évalué pour chaque espèce comme possible, probable ou certain.

Statut de nidification	Intitulés
Possible	Présence dans son habitat durant sa période de nidification
	Mâle chanteur présent en période de nidification.
Probable	Couple présent dans son habitat durant sa période de nidification.
	Comportement territorial (chant, querelles avec des voisins, etc.) observé sur un même territoire, à plusieurs jours d'intervalles
	Observation simultanée de deux mâles chanteurs ou plus sur un même site
	Comportement nuptial, parades, copulation ou échange de nourriture entre adultes.
	Visite d'un site de nidification probable. Distinct d'un site de repos.
	Cri d'alarme ou tout autre comportement agité indiquant la présence d'un nid ou de jeunes aux alentours.
	Transport de matériel ou construction d'un nid, forage d'une cavité (pics).
Certain	Oiseau simulant une blessure ou détournant l'attention, tels les canards, gallinacés, oiseaux de rivage, etc.
	Nid vide ayant été utilisé ou coquilles d'œufs de la présente saison.
	Jeunes en duvet ou jeunes venant de quitter le nid et incapables de soutenir le vol sur de longues distances.
	Adulte gagnant, occupant ou quittant le site d'un nid, comportement révélateur d'un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (trop haut ou dans une cavité).
	Adulte transportant un sac fécal.
	Adulte transportant de la nourriture pour les jeunes durant sa période de nidification.
	Coquilles d'œufs éclos.
	Nid vu avec un adulte couvant.
	Nid contenant des œufs ou des jeunes (vus ou entendus).

Tableau 1 : Indices permettant la définition des statuts de reproduction

• Méthode de suivi

La zone d'étude comprends le centre-bourg de Saint-Fiel ainsi que ses alentours directs. D'une superficie d'environ 1 km², il sera possible à l'observateur de réaliser chaque suivi en 1/2 journée à une vitesse de marche constante de 1 à 2 km/h, sans réaliser de point d'écoute.

Un itinéraire d'environ 4 kilomètres a été défini afin de couvrir l'intégralité de la zone d'étude, en prenant en compte la diversité des milieux présents. Le transect restera inchangé lors de chaque passage. L'itinéraire défini permet de ne laisser quasiment aucune zone à plus de 200 mètres de l'observateur, permettant ainsi une détection auditive et visuelle des oiseaux quasi exhaustive. Tous les contacts visuels et auditifs ainsi que les comportements seront localisés précisément sur une photo aérienne du site.

Transect de prospection de l'avifaune nicheuse



Carte 1 : Itinéraire de prospection de l'avifaune en période de reproduction dans le bourg de Saint-Fiel et ses proches environs

• Organisation des passages

Trois passages seront effectués du 1^{er} avril au 30 juin. Il sera ainsi possible de recenser de la manière la plus exhaustive possible les oiseaux nicheurs sur le site, qu'il s'agisse des sédentaires et des migrateurs précoces qui se manifestent dès les premiers jours du printemps ou des migrateurs plus tardifs.

Les passages seront idéalement réalisés dans la première quinzaine de chaque mois. En cas de météo défavorable ou d'imprévu, il sera possible de les reporter entre le 15 et le 20 du mois. Les inventaires débiteront une heure après le lever du soleil afin d'éviter le choris matinal et prendront fin idéalement vers 11 h/12h, horaires qui marquent une diminution de l'activité des oiseaux.

Mois		Avril		Mai		Juin	
Passage	Période	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30
1	Priorité						
2	Priorité						
3	Priorité						

Tableau 2 : Périodes de passage préférentielles pour les suivis nuptiaux

- **Saisie des données recueillies**

Les données recueillies lors des trois passages seront saisies en utilisant le logiciel libre QGIS.

Résultats d'inventaire en phase de nidification

- **Dates de passage et conditions météorologiques**

Le tableau ci-dessous présente les dates de passage pour l'inventaire des oiseaux en période de nidification.

Passage n°	Dates	Horaires	Conditions météorologiques
1	02-avril-21	7h00 – 12h00	Eclaircies / Vent nul à faible
2	12-mai-21	6h30 -12h00	Couvert / Vent nul à faible
3	09-juin-21	6h00 -11h30	Dégagé / Vent nul à faible

Tableau 3 : Dates de passage en période de nidification en 2021

- **Espèces inventoriées en phase de nidification**

En prenant en compte l'ensemble des observations réalisées, 55 espèces ont été contactées durant le suivi (tableau suivant). La majorité d'entre elles niche de manière probable ou certaine au sein de l'aire d'étude ou à ses abords directs. Certains oiseaux au territoire étendu sont également susceptibles de n'utiliser le secteur d'étude que comme zone de chasse (Héron cendré, Milan royal, etc.). Rappelons que ce suivi ne prend pas en compte les oiseaux nocturnes, notamment les rapaces.

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Annexe I Directive Oiseaux	Statut de conservation national nicheur	Statut de conservation régional nicheur	Indice de reproduction le plus significatif	Statut de nidification
Accipitriformes	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		LC	LC	Nids avec juvéniles	Certain
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A1	LC	LC	Défense de territoire	Probable
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A1	VU	EN	Individu observé en chasse	Possible
Ansériformes	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		LC	LC	Individu observé en vol	Possible
Caprimulgiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>		NT	LC	Individus observés à plusieurs jours d'intervalle en milieu favorable	Probable
Ciconiiformes	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		LC	LC	Individus observés en chasse	Possible
Columbiformes	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		LC	LC	Couple observé en milieu favorable	Probable
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		LC	LC	Couple observé en milieu favorable	Probable
Coraciiformes	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A1	VU	NT	Individu(s) observé(s) à plusieurs jours d'intervalle en milieu favorable	Probable
Falconiformes	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		NT	LC	Individu(s) observé(s) à plusieurs jours d'intervalle en milieu favorable	Probable
Galliformes	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>		LC	LC	Mâle chanteur	Possible
Gruiformes	Gallinule poule d'eau	<i>Gallina chloropus</i>		LC	NT	Un contact en milieu favorable	Possible
Passeriformes	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		LC	LC	Juvéniles	Certain
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A1	LC	VU	Couple observé en milieu favorable	Probable
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>		LC	LC	Un contact en milieu favorable	Possible
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		LC	LC	Nourrissage de juvéniles	Certain
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>		VU	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>		VU	VU	Juvéniles	Certain
	Choucas des tours	<i>Coloeus monedula</i>		LC	LC	Un contact en milieu favorable	Possible
	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>		LC	LC	Défense de territoire sur rapace	Probable
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		LC	LC	Alarme	Probable
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		LC	LC	Alarme	Probable
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>		LC	LC	Un contact en milieu favorable	Possible
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		LC	LC	Alarme	Probable
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>		NT	LC	Alarme	Probable
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>		NT	VU	Nids avec juvéniles	Certain
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		NT	LC	Individus observés à plusieurs jours d'intervalle en milieu favorable	Probable
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>		VU	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>		LC	LC	Alarme	Probable
	Mésange à longue-queue	<i>Aegithalos caedatus</i>		LC	LC	Juvéniles	Certain
	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>		LC	LC	Juvéniles	Certain
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		LC	LC	Juvéniles	Certain
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>		LC	LC	Transport de matériaux de construction de nid	Probable
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		LC	LC	Juvéniles	Certain
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		LC	LC	Individus observés à plusieurs jours d'intervalle en milieu favorable	Probable
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A1	NT	LC	Couple observé en milieu favorable	Probable
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		LC	LC	Couple observé en milieu favorable	Probable
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Annexe I Directive Oiseaux	Statut de conservation national nicheur	Statut de conservation régional nicheur	Indice de reproduction le plus significatif	Statut de nidification
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Sittelle torchepot	<i>Sitta sitta</i>		LC	LC	Nourrissage de juvéniles	Certain
	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>		NT	LC	Juvéniles	Certain
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		LC	LC	Mâle chanteur contacté à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>		VU	LC	Un contact en milieu favorable	Possible
Piciformes	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>		LC	LC	Tambourinage à plusieurs jours d'intervalle	Probable
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	A1	LC	LC	Juvéniles	Certain
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	A1	LC	LC	Un contact en milieu favorable	Possible
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>		LC	LC	Individu(s) observé(s) à plusieurs jours d'intervalle en milieu favorable	Probable

Abréviations :
LC = Préoccupation mineure // NT = Quasi menacé // VU = vulnérable // EN = En danger
A1 : espèce inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux

Tableau 4 : Espèces observées en période de reproduction et statuts de nidification

• Caractérisation des peuplements d'oiseaux

Cortège avifaunistique

Le suivi a permis de mettre en évidence le cortège des oiseaux nicheurs présents dans le bourg de Saint-Fiel et ses proches alentours, en se basant sur l'ensemble des contacts d'oiseaux réalisés au cours de l'étude.

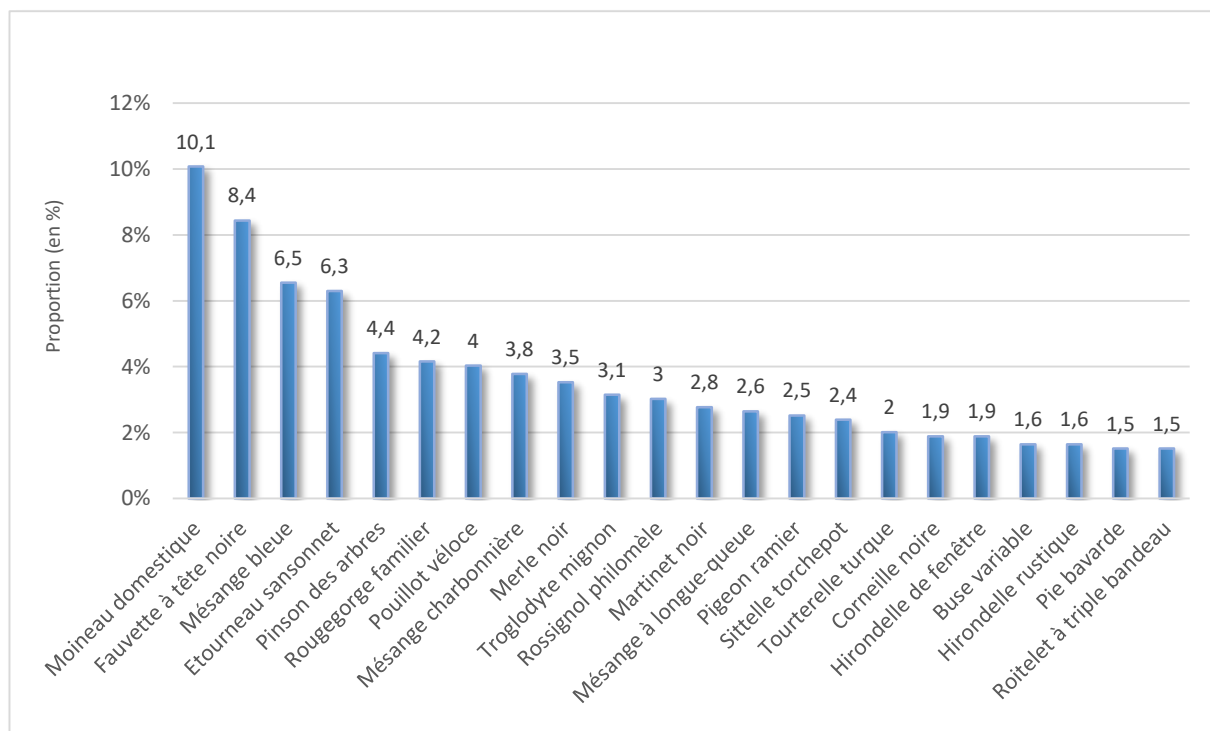


Figure 1 : Espèces d'oiseaux les plus fréquemment contactées

Les oiseaux les plus fréquemment rencontrés sont typiques des milieux bocagers et forestiers. Ainsi, 9 des 11 espèces les plus représentées appartiennent à cette catégorie. Il s'agit notamment d'oiseaux très communs tels la Fauvette à tête noire (8,4%), la Mésange bleue (6,5%) ou encore le Pinson des arbres (4,4%). Les espèces inféodées au bâti sont également bien présentes. Le Moineau domestique domine (10,1%), ce qui est logique étant donné son caractère colonial et grégaire ainsi que son tempérament expressif. Cet habitat abrite également l'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique (respectivement 1,9% et 1,6% des contacts). Enfin, l'Etourneau sansonnet (6,3%), le Pigeon ramier (2,5%) et la Tourterelle turque (2%) complètent cette liste. Il s'agit d'oiseaux ubiquistes, plus souples en termes d'habitats.

Les oiseaux des milieux ouverts tels que les grandes cultures ne sont quant à eux que très peu représentés.



Source : CPIE Pays Creusois (Saint-Fiel, 2021)

Photo 1 : Les oiseaux des milieux boisés et bocagers ont été majoritairement contactés

- Localisation des peuplements d'oiseaux

Il apparaît nettement que la majorité des contacts d'oiseaux cantonnés ont eu lieu au niveau des lisières de boisements et des haies. Ce constat est cohérent par rapport à la caractérisation du cortège avifaunistique évoqué précédemment. Les secteurs présentant un réseau de haies denses et préservées, des arbres de haut jet à cavités ponctuées de zones buissonnantes apparaissent particulièrement favorables à la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux. De plus, les lisières de ces milieux sont largement exploitées par l'avifaune, notamment en période de nidification, au moment du nourrissage des nichées.

Trois secteurs semblent ressortir en termes de densité de contacts :

- le quart nord-ouest de la zone d'étude qui correspond à la « frange est » du Marais du Chancelier
- la « marge est » du site, en fond de vallon
- le secteur bocager et boisé longeant le ruisseau de Naute, au nord-est du secteur d'étude

Cela s'explique par le maintien d'un réseau bocager arbustif et arboré, par la présence de boisements de feuillus relativement âgés ainsi que par la conservation de prairies permanentes, souvent humides. Ce dernier milieu s'avère en effet productif en ressources alimentaires et augmente l'attractivité de ces secteurs pour une grande diversité d'oiseaux.

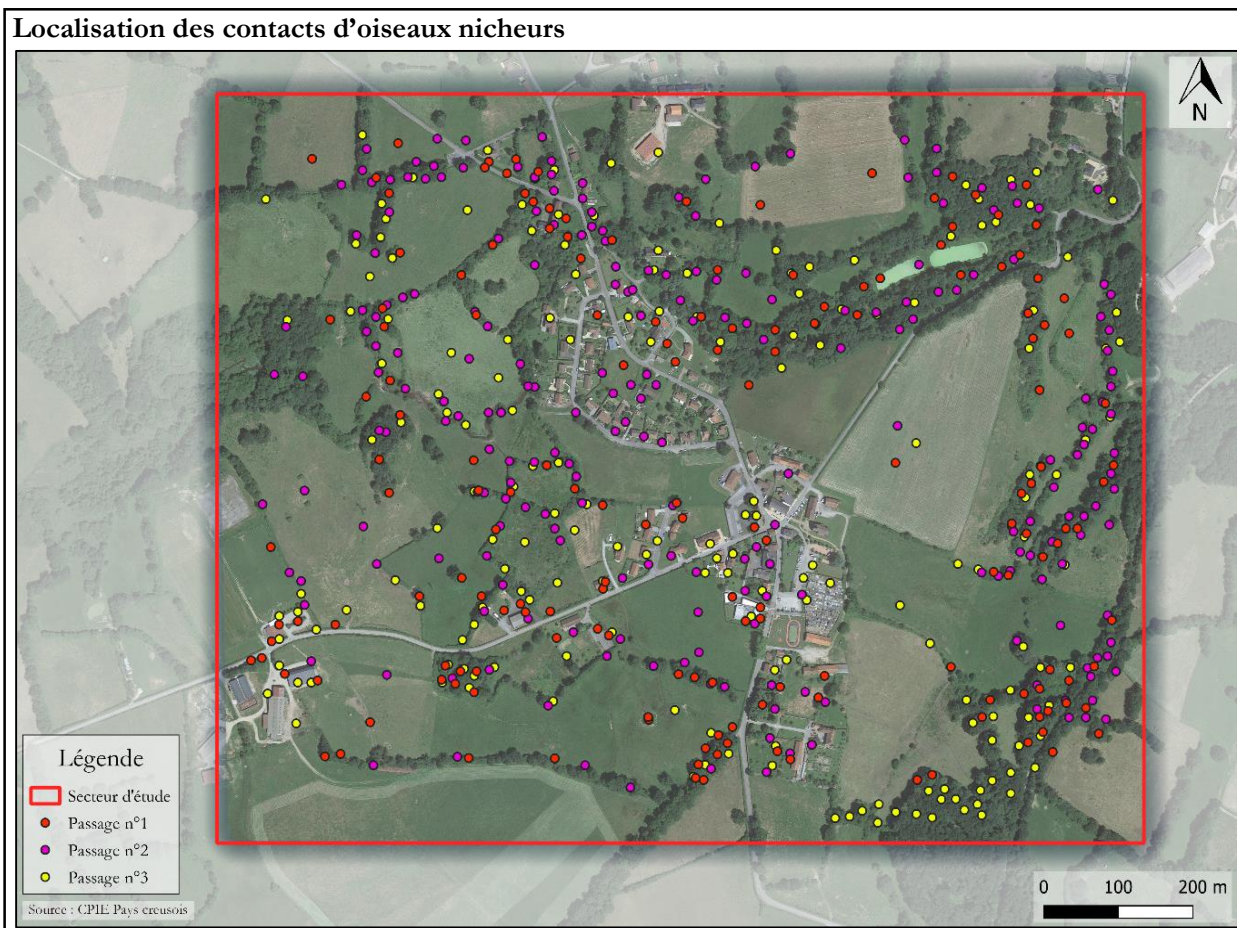


Source : CPIE Pays Creusois (Saint-Fiel 2021)

Photo 2 : Les prairies humides permanentes en fond de vallons sont attractives pour l'avifaune

A l'inverse, les parcelles de grande taille, notamment celles dédiées aux cultures n'accueillent que peu d'oiseaux. Elles semblent avant tout jouer le rôle de zones de nourrissage.

Enfin, il apparaît que le vieux bourg de Saint-Fiel s'avère attractif pour de nombreuses espèces anthropophiles et les densités sont ainsi supérieures à celles relevées dans les lotissements plus récents. Le bâti ancien que l'on retrouve notamment au niveau de l'église du village et de la propriété située au sud de bourg sont logiquement plus accueillants pour l'avifaune.



Carte 2 : Contacts d'oiseaux nicheurs au sein de la zone d'étude, sur l'ensemble des trois sessions de suivi

• Espèces non patrimoniales

La présence de boisements de feuillus plus ou moins âgés explique la présence du Lorient d'Europe, de la Sittelle torchepot, du Geai des chênes, de la Grive musicienne ainsi que de plusieurs espèces de pics (2 espèces non patrimoniales sur les 4 recensées). Les Mésanges à longue queue, bleue et charbonnière ont été découvertes dans les boisements de feuillus tandis que le Roitelet à triple bandeau profite de la présence, même éparse, de résineux. Ces derniers sont peu représentés au niveau de l'aire d'étude.

Le maillage de haies arbustives et arborées, plus ou moins préservées, forme un bocage favorable à la Fauvette à tête noire, à la Fauvette grisette et à l'Accenteur mouchet qui affectionnent l'alternance entre milieux ouverts et fermés. Le maintien de haies denses et de bosquets d'arbustes épineux indigènes (Prunellier, Aubépine...) visible notamment en périphérie de bourg (« bordure sud » du Marais du Chancelier) et en « marge est » de l'aire d'étude s'avère attractif pour des espèces affectionnant les milieux en cours d'enfrichement. Ces secteurs broussailleux accueillent, entre autres, l'Hypolaïs polyglotte, le Rossignol philomèle ou le Troglodyte mignon.

Parmi les milieux humides, les cours d'eau et leurs abords sont fréquentés par deux espèces de bergeronnettes (grise et des ruisseaux) ainsi que par la Mésange nonette, cette dernière affectionnant la fraîcheur des ripisylves.

Hormis le Faisan de Colchide, probablement issu d'un lâcher cynégétique, aucune espèce d'oiseau spécifiquement inféodée aux milieux agricoles très ouverts (Alouette des champs, Bruant proyer, Caille des blés...) n'a été détectée ce qui est cohérent avec la faible représentativité de ces milieux. Cependant, même s'ils semblent peu attractifs pour la reproduction des oiseaux sur le site d'étude, ces secteurs servent de zone de chasse à de nombreuses espèces, notamment parmi les hirondelles ou encore pour le Héron cendré.

Le bâti ancien s'avère accueillant pour des oiseaux cavernicoles ou semi-cavernicoles tels le Choucas des tours, le Rougequeue noir, le Rougequeue à front blanc ou le Moineau domestique. Cette dernière espèce, très adaptable, se rencontre également dans l'habitat plus récent, pourtant moins favorable à la biodiversité, tout comme la Tourterelle turque.

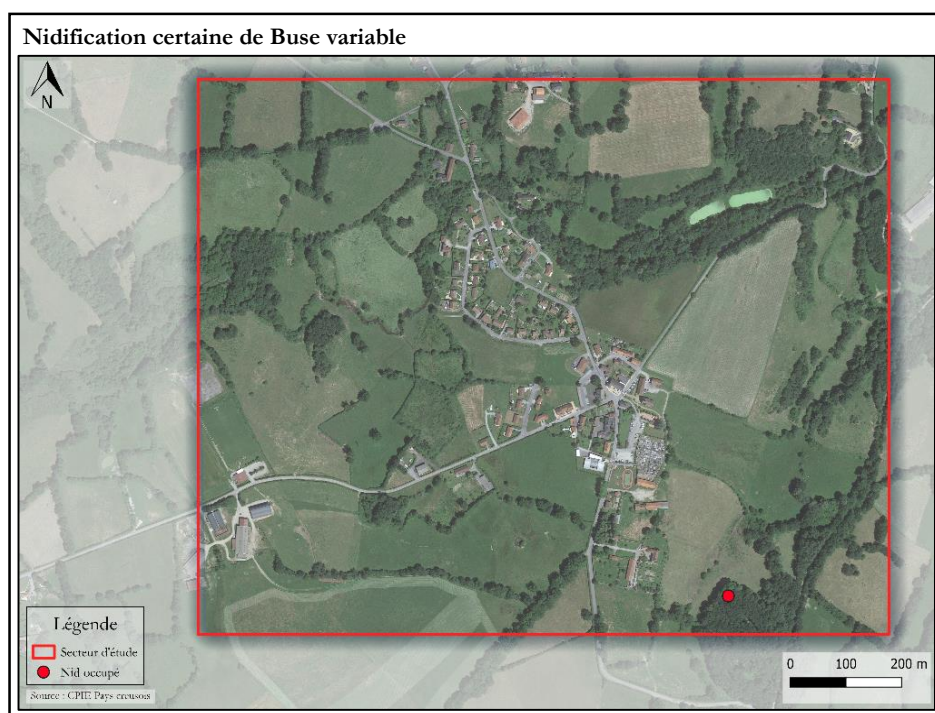
Notons la présence d'espèces ubiquistes capables de coloniser une grande diversité de milieux, notamment les secteurs fortement anthropisés. Parmi elles, le Pigeon ramier, la Corneille noire, l'Etourneau sansonnet et la Pie bavarde ont été répertoriés.

Parmi les rapaces, seule la Buse variable n'est pas considérée comme une espèce patrimoniale. En effet, il s'agit de l'oiseau de proie le plus abondant en France et en Limousin et ses effectifs sont globalement stables. Ce rapace est typique du bocage. Durant la période de nidification, la buse fréquente bosquets et petits massifs boisés, où elle installe son nid. Elle a également besoin de champs et de prairies pour se nourrir. Cependant, comme tous les rapaces, elle est intégralement protégée. Son nid l'est également. Durant le suivi avifaunistique, en juin, un nid occupé a été découvert dans un boisement situé au sud-est de l'aire d'étude (cf. carte et photographie ci-après). Un adulte a apporté une proie au nid et des juvéniles se sont manifestés vocalement. Le maintien de ce boisement est donc souhaitable, la Buse variable pouvant réutiliser son aire de reproduction d'une année sur l'autre. De plus, lors du suivi, il a accueilli la nidification du Pic mar qui est une espèce patrimoniale.



Source : CPIE Pays creusois (Saint-Fiel_2021)

Photo 3 : Nid de Buse variable occupé



Carte 3 : Localisation du nid occupé de Buse variable, dans un boisement de feuillus

• Espèces patrimoniales (hors rapaces)

Sur les 55 espèces d'oiseaux recensées dans la zone d'étude, 18 sont considérées comme patrimoniales, dont 3 espèces de rapaces. Le tableau ci-dessous détaille le statut de protection et de conservation ainsi que le statut de nidification des oiseaux patrimoniaux hors rapaces, au sein de l'aire d'étude. Les rapaces, dont les territoires sont souvent très étendus, sont traités séparément.

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection		Statut de conservation		Statut de nidification
			Directive Oiseaux (UE)	France métropolitaine	Statut de conservation national nicheur (Liste rouge France)	Statut de conservation régional nicheur (Liste Rouge Limousin)	
Caprimulgiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>		Espèce protégée	NT	LC	Probable
Coraciiformes	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	A1	Espèce protégée	VU	NT	Probable
Gruiformes	Gallinule poule d'eau	<i>Gallina chloropus</i>		Espèce protégée	LC	NT	Possible
Passeriformes	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	A1	Espèce protégée	LC	VU	Probable
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>		Espèce protégée	VU	LC	Probable
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>		Espèce protégée	VU	VU	Certain
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>		Espèce protégée	NT	LC	Probable
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>		Espèce protégée	NT	VU	Certain
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		Espèce protégée	NT	LC	Probable
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>		Espèce protégée	VU	LC	Probable
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	A1	Espèce protégée	NT	LC	Probable
	Tarier pâle	<i>Saxicola rubicola</i>		Espèce protégée	NT	LC	Certain
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>		Espèce protégée	VU	LC	Possible
Piciiformes	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	A1	Espèce protégée	LC	LC	Certain
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	A1	Espèce protégée	LC	LC	Possible

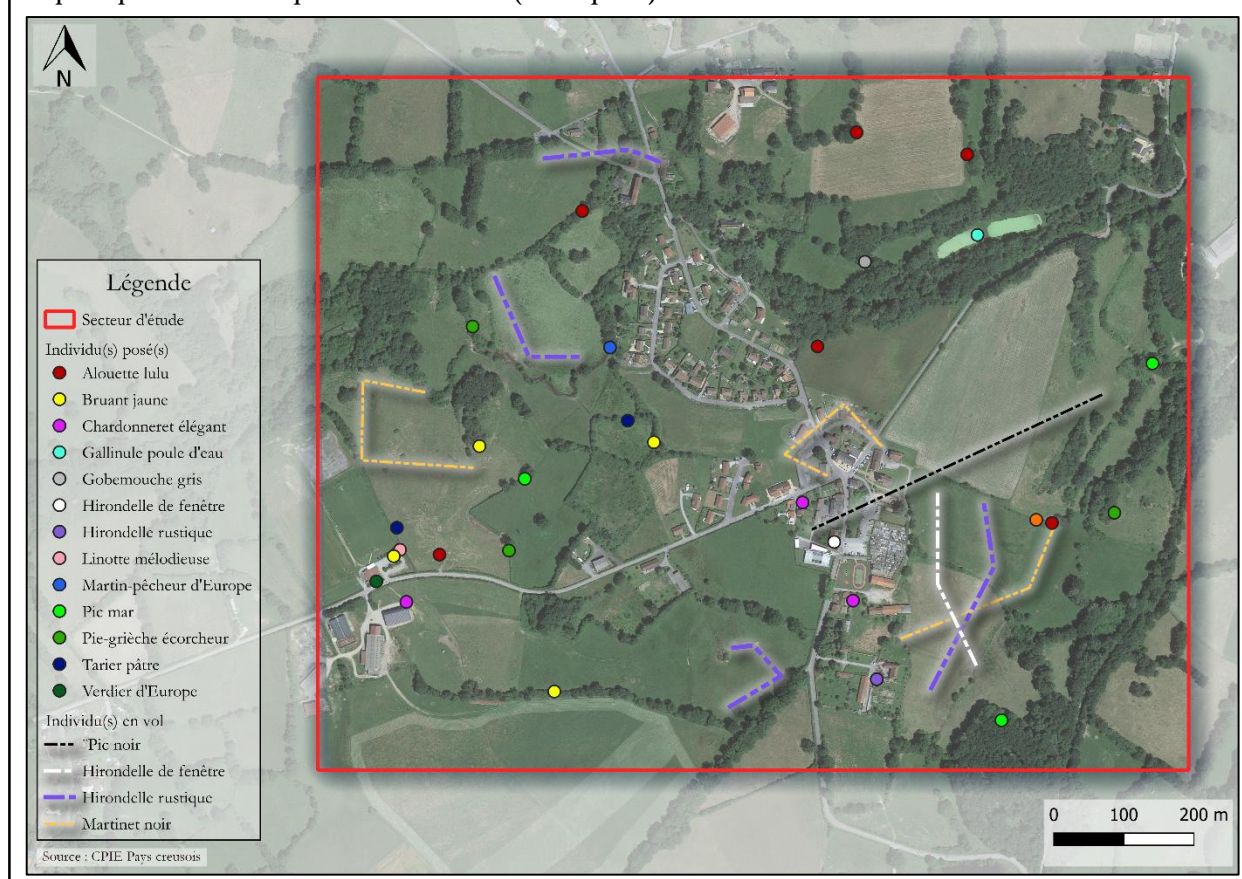
Abréviations :
 LC = Préoccupation mineure // NT = Quasi menacé // VU = vulnérable // EN = En danger
 A1 : espèce inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux

Tableau 5 : Espèces patrimoniales inventoriées lors de la phase de nidification (hors rapaces)

Habitats occupés par les espèces patrimoniales (hors rapaces)

Selon leurs préférences écologiques, les espèces précitées occupent des habitats différenciés au sein de l'aire d'étude. Les paragraphes suivants détaillent les observations relatives à ces oiseaux, en lien avec les milieux fréquentés. Un état des lieux de l'évolution récente des populations de ces espèces aux échelles nationale et régionale est également présenté.

Espèces patrimoniales en phase de nidification (hors rapaces)



Carte 4 : Observations d'individus d'espèces patrimoniales, cantonnés et en déplacement (hors rapaces)

Bocage et lisières forestières

La zone d'étude comporte des secteurs présentant un maillage bocager plus ou moins préservé. Ce dernier est composé de haies basses et arborées, entrecoupées de prairies ainsi que de boisements épars. Sur l'ensemble de la zone, cinq espèces patrimoniales inféodées à ce type de milieux ont été dénombrées. Le secteur correspondant à la « limite est » du Marais du Chancelier semble particulièrement attractif et abrite la plus forte densité et la plus grande diversité d'espèces patrimoniales.

L'**Alouette lulu** est une espèce typique des milieux bocagers, des landes et des lisières de forêts. La présence d'une strate arborées dans les haies est favorable à son installation. Il s'agit de l'espèce patrimoniale la plus fréquemment contactée lors du suivi. Cinq mâles chanteurs ainsi qu'un couple ont été identifiés. L'espèce est répartie de manière assez homogène sur l'ensemble du site. Ce passereau est considéré comme nicheur probable dans le périmètre d'étude.

Evolution des populations :

En Limousin, elle présente un déclin de 36 % depuis 2002. Sa régression est également visible à l'échelle nationale (- 29 % de 2010 à 2020).

Le **Bruant jaune** est un hôte des régions bocagères. Son habitat favori est composé de prairies, de cultures, de haies et de buissons. Trois mâles cantonnés, chanteurs simultanés, ont été identifiés lors de l'étude. Le marais du Chancelier et sa périphérie directe semble particulièrement favorable à la nidification de l'espèce, qui bénéficie d'un statut de reproducteur probable au sein du site.

Evolution des populations :

Les effectifs limousins semblent globalement stables mais l'espèce régresse localement dans certains secteurs (- 23 % depuis 2002) et la dégradation des milieux qu'elle affectionne est alarmante. Au niveau national, le constat est sans appel : - 48 % depuis 2002.

La **Pie-grièche écorcheur** se reproduit dans les secteurs bocagers extensifs et de pâturage traditionnel. La présence de buissons et de haies épineuses est indispensable à son installation, cet oiseau y construisant son nid. De plus, les arbustes de type aubépine et prunellier lui permettent de constituer des réserves alimentaires. Ce passereau, habile prédateur, a en effet l'habitude de « piquer » ses proies aux épines de ces essences, constituant ainsi des « lardoirs ». Deux couples ont été observés, l'un à « l'extrême est » de la zone d'étude, l'autre au sein du Marais du Chancelier où un mâle cantonné a également été détecté. Il s'agit logiquement de zones humides pâturées et ponctuées de haies et de zones broussailleuses. La Pie-grièche écorcheur bénéficie d'un statut de reproducteur probable aux alentours du bourg de Saint-Fiel.

Evolution des populations :

L'espèce semble stable aux échelles régionale et nationale mais elle régresse localement et ses milieux de prédilection sont menacés par l'intensification agricole.

Le **Tarier pâtre** est un petit passereau dont le nom évoque son goût pour la compagnie des troupeaux. Il se rencontre dans les landes, les zones bocagères, les friches et les jachères. Il affectionne les zones pâturées pour se nourrir et fabrique son nid dans le fouillis d'une végétation basse, souvent dans les herbes sèches, parfois au pied des haies. Relativement peu d'individus ont été détectés. Cette espèce peut pourtant, selon l'attractivité du milieu, atteindre des densités importantes, allant jusqu'à 6 couples au kilomètre carré, selon l'ornithologue suisse Paul Géroudet. Le suivi n'a permis de détecter que deux couples. Des juvéniles ont également été vus lors de la dernière session de prospection. Encore une fois, le Marais du Chancelier se révèle être un secteur particulièrement attractif pour l'avifaune puisqu'il concentre tous les contacts de l'espèce. Ces divers indices permettent de conférer à l'espèce un statut de reproduction certain sur le site.

Evolution des populations :

Si l'espèce paraît stable en Limousin, elle montre un déclin de 21 % depuis 2001 dans l'Hexagone.

En période de reproduction, la **Linotte mélodieuse** fréquente les milieux ouverts à semi-ouverts tels que les landes, les friches et les jeunes plantations. Elle affectionne également les ronciers et les haies.

Un seul contact de l'espèce a pu être réalisé, lors de la deuxième journée de suivi, à proximité du stade municipal. Son statut de reproduction est évalué comme possible sur le site d'étude.

Evolution des populations :

Jadis très commun, ce passereau est en déclin aux échelles nationale et régionale (environ -30 % depuis 2001 en France comme en Limousin).

Boisements

Les zones forestières sont principalement représentées au nord-est et à l'extrême est de la zone d'étude. Il s'agit de boisements de feuillus relativement jeunes mais comprenant tout de même des sujets matures présentant un fort intérêt pour la faune en général et les oiseaux en particulier. Ils accueillent trois espèces patrimoniales.

Le **Pic mar** affectionne les bois de chênes dont il exploite les strates supérieures des arbres pour le gîte et le couvert. Il marque une préférence pour les forêts présentant des arbres vivants mais plutôt matures. Malgré sa précocité et sa discrétion, un couple en parades nuptiales a été détecté dans le « quart sud-est » de la zone d'étude, le 2 avril 2021. La nidification de l'espèce a été confirmée par l'observation de juvéniles lors du dernier passage, le 9 juin 2021, dans le même secteur. Lors de cette journée, un individu a été entendu dans un arbre isolé au sein du Marais du Chancelier. Etant donné la taille réduite du secteur de prospection, il est probable que cet individu fasse partie de la famille mentionnée précédemment. En considérant ces observations, l'espèce est considérée comme nicheuse certaine.

Evolution des populations :

En Limousin comme en France métropolitaine, les effectifs de cette espèce semblent stables. Cependant, le regain récent de la filière bois et la gestion intensive des forêts (coupes rases), entre autres pour le « bois-énergie », sont susceptibles d'entraîner une disparition très rapide de ses milieux de vie. L'avenir de l'espèce reste donc préoccupant, notamment dans le Massif-central.

Plus précoce encore que le Pic mar, le **Pic noir** entame sa saison de reproduction dès le mois de janvier. Bien qu'étant le plus grand pic d'Europe, il n'en demeure pas moins une espèce relativement discrète. Il colonise les forêts de feuillus aux sujets matures, aux diamètres importants (minimum : 50 cm). En Limousin, il semble particulièrement affectionner les hêtraies. Il apprécie les grands massifs boisés et son domaine vital très étendu peut s'étendre sur 150 à 600 hectares. Ainsi, le seul contact d'un individu en vol en avril ne permet de lui conférer qu'un statut de nicheur possible, certainement en périphérie du site d'étude.

Evolution des populations :

Après avoir connu un essor important en France comme en Limousin lors de ces trente dernières années, les effectifs de l'espèce semble se stabiliser. A l'instar du Pic mar, la sylviculture intensive représente une menace forte pour ce grand pic dans les années futures.

Le dernier passage a permis de détecter un passereau arboricole, le **Gobemouche gris**. Ce grand migrateur habite nos boisements feuillus clairs, nos futaies aérées jusqu'à nos parcs et jardins. Ainsi, lors du dernier jour du suivi, un individu cantonné a été détecté dans le « quart nord-est » du site d'étude, dans un boisement clair, en bordure de rivière et au sein d'un complexe bocager. Cette unique mention lui confère un statut de reproduction possible au sein de l'aire d'étude.

Evolution des populations :

Relativement stable en Limousin, les effectifs nationaux ont décliné de 19 % depuis 2001.

Village et hameau

De nombreuses espèces d'oiseaux nichent à proximité des humains, dans le bâti ou dans les parcs et les jardins. Les constructions et les aménagements modernes sont moins accueillants pour nombre d'oiseaux anthropophiles, contribuant au déclin de leurs populations. Ainsi, sur le bourg de Saint-Fiel, le bâti ancien concentre les observations d'oiseaux patrimoniaux. Notons également que le secteur correspondant au stade de football accueille un nombre relativement conséquent de ces espèces. Celles-ci y trouvent peut-être une zone de quiétude, non traitée, et donc favorable à leur alimentation. Ce secteur bénéficie également de la promiscuité du Marais du Chancelier.

L'**Hirondelle de fenêtre** niche à l'extérieur des bâtiments, sous les avant-toits ou sous les linteaux de fenêtres. Il s'agit d'une espèce coloniale. Lors du suivi, 24 nids habitables ou occupés ont été comptabilisés. L'espèce occupe la façade de la mairie ainsi que l'école élémentaire voisine. Il est possible que d'autres nids soient présents sur des murs non visibles lors des prospections ainsi que sur d'autres bâtiments du bourg. Le statut de ce passereau est considéré comme nicheur certain au sein du bourg de Saint-Fiel. Les zones ouvertes présentes en périphérie de bourg, notamment les complexes prairiaux, sont indispensables à leur alimentation. Pour rappel, les hirondelles, tout comme leurs nids, sont strictement protégés.

Evolution des populations :

Les populations limousines d'Hirondelle de fenêtre ont subi un déclin de 49 % depuis 2002. Quant aux effectifs français, ils ont régressé de 28 % depuis 2001.

L'**Hirondelle rustique** niche à l'intérieur du bâti. Elle construit son nid sur une poutre, en général dans un vieux bâtiment agricole mais également dans les garages, les quart-ports... Oiseau volontiers colonial, il peut également nicher isolément. Cette espèce est susceptible de conduire à termes plusieurs

nichées successives. Ainsi, lors du 3^{ème} passage, en juin, un individu transportant des matériaux surement destinés à consolider un nid, a été observé au sein de l'aire d'étude, au nord du bourg de Saint-Fiel. En outre, l'espèce a été régulièrement contactée en chasse au-dessus des prairies humides. Ces indices permettent de la considérer comme nicheuse probable au sein de l'aire d'étude. Le domaine situé à l'entrée sud du bourg semble particulièrement attractif pour l'espèce.

Evolution des populations :

Les effectifs d'Hirondelle rustique ont chuté de 36,8 % depuis le début des années 2000 en Limousin, de 31 % en France sur la même période.

Le **Martinet noir** est inféodé au bâti traditionnel. Cavernicole, il niche dans des trous et des fissures ou sous les toits, en haut de murs d'au moins cinq mètres de hauteur. L'espèce a été observée durant la seconde et la troisième session de suivi. Celui que l'on surnomme l'arbalétrier exploite les zones agricoles ouvertes pour chasser. De plus, il a été vu à proximité de l'église du bourg de Saint-Fiel. Si aucun indice de nidification probant n'a été relevé, il apparaît que ce type d'édifice est très favorable à l'installation du Martinet noir, dans la mesure où d'éventuels travaux de rénovation prennent en compte ses exigences écologiques (maintien des cavités, accessibilité des espaces sous les toitures). Son statut de reproduction est évalué comme probable au sein de l'aire d'étude.

Evolution des populations :

Ses effectifs ont chuté de 23,9 % depuis le début du siècle en Limousin, de 35% à l'échelle nationale.

Le **Chardonneret élégant** est une espèce inféodée aux parcs, aux jardins et aux zones bocagères. Il bénéficie notamment du maintien de zones incultes, en particuliers les friches et les jachères riches en chardons et en bardanes. Au sein de l'aire d'étude, les individus nicheurs semblent se concentrer dans les secteurs urbanisés présentant des jardins. Un voire deux couples sont présents dans le vieux bourg de Saint-Fiel, des jeunes y ayant également été observés en juin 2021. Le troisième contact concerne un individu seul, à proximité du stade municipal. Ce passereau est nicheur certain au sein du site d'étude.

Evolution des populations :

Depuis le début des années 2000, le chardonneret marque un déclin prononcé (-53,3 % en Limousin, -35 % en France).

Le **Verdier d'Europe** est une espèce à tendance anthropophile, à condition que le milieu comprenne des arbres. Il apprécie donc les parcs, les jardins, les cimetières, les allées d'arbres et les vergers. Les cris d'un individu ont été entendu lors de la matinée de suivi réalisée en juin, près du stade municipal. Cet environnement est très favorable à la nidification de l'espèce. Cette unique mention lui confère le statut de reproducteur possible au sein du site d'étude.

Evolution des populations :

Les populations limousines ont décliné de 37,75 % depuis 2000. En France, le déclin est considéré comme fort avec -51 % sur la même période.

Milieux aquatiques

Des cours d'eau sont présents au sein de l'aire d'étude. Le ruisseau de Naute serpente ainsi dans la moitié nord de la zone d'étude. Si aucun étang n'y est localisé, deux bassins d'épuration se trouvent au nord-est du site d'étude. Ces milieux plus ou moins anthropisés accueillent deux espèces patrimoniales.

La **Gallinule poule d'eau** est une espèce relativement adaptable qui peut nicher aux bords des étangs, des mares et des bassins même en zone urbaine à condition qu'elle y trouve une végétation rivulaire assez dense pour nicher discrètement. Lors du second passage, en mai, un individu a été entendu à proximité des bassins d'épuration. Cette unique mention lui confère le statut de reproducteur possible au sein du site d'étude.

Evolution des populations :

Les tendances sont peu fiables du fait de la discrétion de l'espèce mais elle semble en déclin modéré en Limousin, notamment en Creuse. En France, elle semble connaître un lent déclin (-15 % depuis 2001).

Le **Martin-pêcheur d'Europe** est un hôte typique de nos cours d'eau et de nos étangs. Cet oiseau cavernicole a besoin de berges meubles où forer son nid. Deux contacts de l'espèce ont été comptabilisés durant la première et la seconde session de suivi, toujours à proximité du ruisseau de Naute, dans le Marais du Chancelier. La présence de berges nues et meubles semblent très favorable à l'espèce. Elle est considérée comme nicheuse probable au sein de l'aire d'étude.

Evolution des populations :

Les populations de cet oiseau piscivore sont très fluctuantes selon la rigueur des hivers. En conséquence, il est complexe d'établir une véritable tendance pour le Martin-pêcheur d'Europe. Cependant, malgré des hivers de plus en plus cléments, il semble que son aire de répartition se rétracte en Limousin. Il semble stable en France. Notons que son statut est défavorable à l'échelle européenne puisqu'il est considéré comme « vulnérable ».

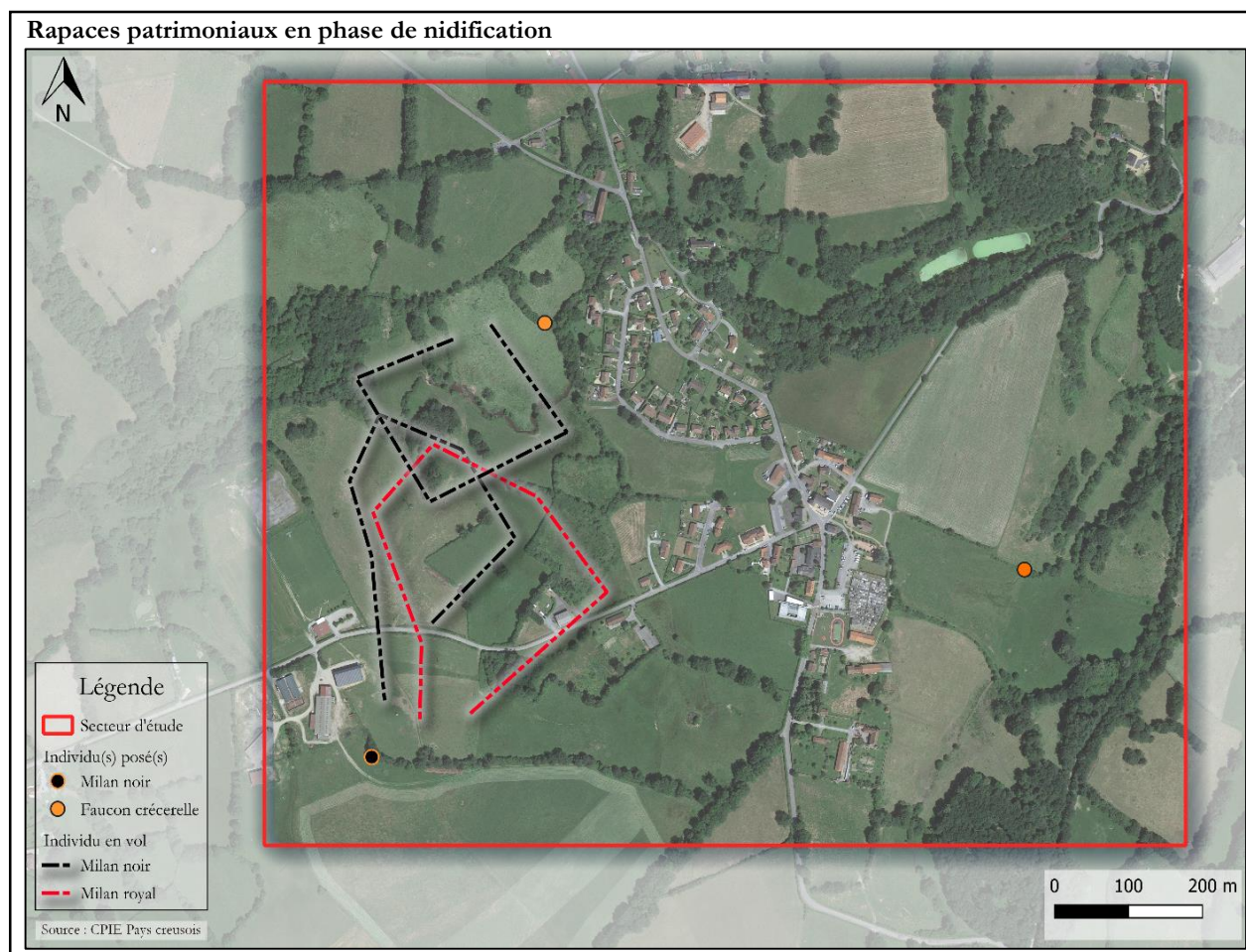
• Rapaces patrimoniaux

Lors du suivi avifaunistique, 3 espèces de rapaces patrimoniaux ont été repérées. Il s'agit du Faucon crécerelle, du Milan noir et du Milan royal. Il est possible que cet effectif soit une sous-estimation. En effet, faute de suivi dédié aux oiseaux de proie, certaines espèces ont pu passer inaperçues. De plus, un suivi nocturne permettrait de contacter de nouvelles espèces parmi les chouettes et les hiboux.

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statut de protection		Statut de conservation		Statut de nidification
			Directive Oiseaux (UE)	France métropolitaine	Statut de conservation national nicheur (Liste rouge France)	Statut de conservation régional nicheur (Liste rouge Limousin)	
Accipitriformes	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	A1	Espèce protégée	LC	LC	Probable
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	A1	Espèce protégée	VU	EN	Possible
Falconiformes	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		Espèce protégée	NT	LC	Probable

Abréviations :
 LC = Préoccupation mineure // NT = Quasi menacé // VU = vulnérable // EN = En danger
 A1 : espèce inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux

Tableau 6 : Espèces patrimoniales de rapaces inventoriées en phase de nidification



Carte 5 : Observations de rapaces patrimoniaux

Le **Faucon crécerelle** est un hôte des milieux agricoles ouverts et semi-ouverts. Relativement plastique, il peut s'adapter aux milieux urbains. Son habitat favori demeure tout de même les secteurs

bocagers. Anthrophile, il niche volontiers dans la cavité d'un vieux mur ou dans un arbre s'il trouve un nid abandonné.

Le rapace a été contacté lors de tous les temps de suivi. Il apparaît qu'il exploite le Marais du Chancelier pour chasser. Les prairies permanentes dont il dispose sont potentiellement riches en micromammifères qui constituent la base de son alimentation. Un couple posé dans un vieil arbre y a également été observé. Si le nid n'a pas été découvert, il est probable qu'il se situe dans ce secteur voire dans un bâtiment du bourg de Saint-Fiel. Un contact a été répertorié à l'est de la zone d'étude. Etant donné la taille relativement importante du territoire du faucon par rapport à celle du secteur d'étude, il est probable qu'il s'agisse de l'un des individus précités. Ce petit rapace est donc considéré comme reproducteur probable au sein de l'aire d'étude ou à proximité.

Evolution des populations :

L'espèce demeure stable en Limousin. En France, faute de suivi dédié, il est complexe d'estimer l'évolution de ses populations. Cependant, de l'avis général de nombreux ornithologues, le « crécerelle » subit un déclin modéré, principalement du fait de l'intensification de l'agriculture.

Le **Milan noir** affectionne la proximité de l'eau qu'il s'agisse de larges cours d'eau ou d'étangs. Ce charognard volontiers piscivore exploite donc les grands arbres bordant ces milieux. Il peut également coloniser des secteurs plus secs et il installe alors son nid au sein des alignements d'arbres de nos bocages. Sociable, il peut former des colonies pouvant compter jusqu'à une dizaine de couples.

De nombreux contacts de l'espèce ont été réalisés durant les deux premières sessions de suivi. Le Milan noir exploite les milieux ouverts, dont le Marais du Chancelier, pour chasser. Un individu a été observé, posé dans un arbre, en périphérie de cette zone humide, lors du passage 1. Durant la seconde matinée de prospection, un Milan noir a défendu son territoire face à un Milan royal. Ce comportement territorial indique sa nidification probable au sein du site d'étude ou dans ses proches alentours.

Evolution des populations :

Les populations de l'espèce semblent stables voire en légère expansion en Limousin depuis quelques décennies. En France, certaines régions le voient décliner mais la tendance reste à la stabilité des effectifs.

En Limousin, le **Milan royal** s'installe principalement dans les forêts de pente. Il semble que la quiétude des lieux est un critère déterminant à son installation. Il a également besoin de zones agricoles ouvertes afin de se nourrir. Ainsi, les grands secteurs forestiers ne lui conviennent pas. Une seule observation de l'espèce a été réalisée, lors du second passage, en mai. Aux abords du Marais du Chancelier, un Milan royal a subi les attaques d'un Milan noir défendant son territoire. Aucun milieu favorable à l'espèce n'est présent au sein de l'aire d'étude. L'espèce possède en outre un territoire de chasse potentiellement très étendu en période de reproduction. Enfin, le Milan royal ne se reproduisant qu'à partir de l'âge de deux ou

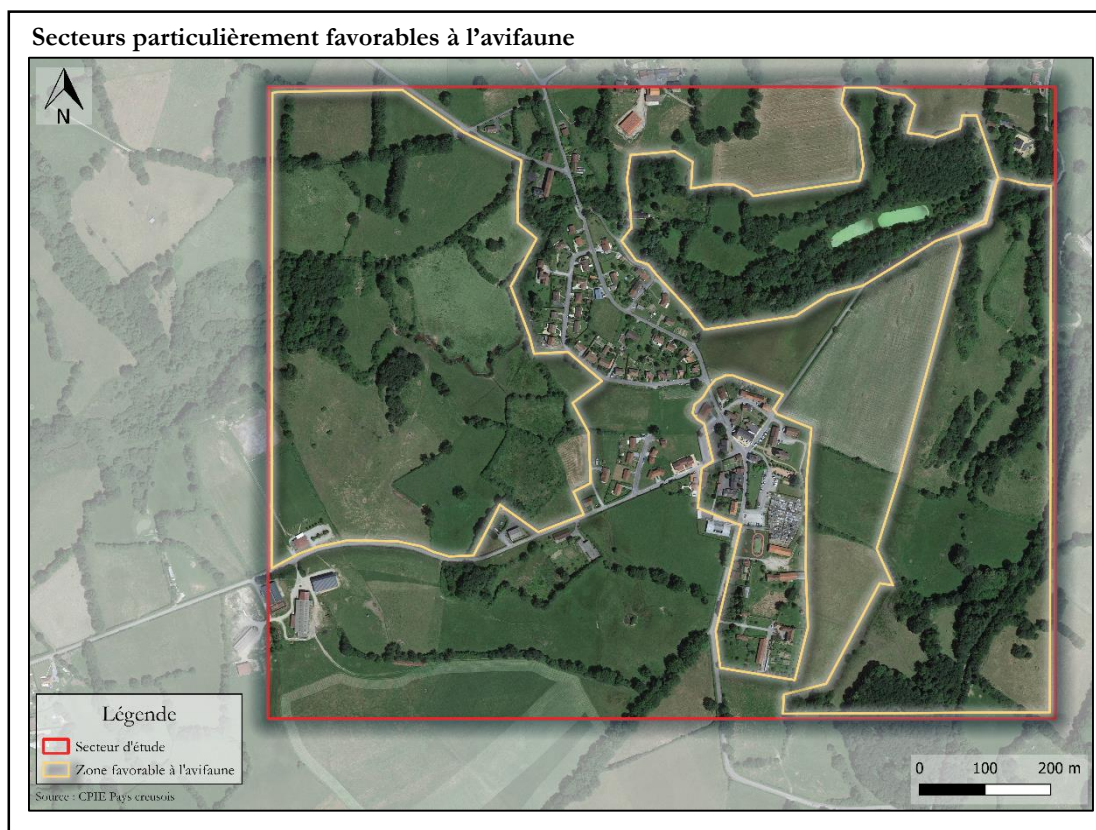
trois ans, il est possible que l'individu en question ne soit qu'un jeune milan erratique, non nicheur. Son statut reproducteur est donc celui de nicheur possible hors de l'aire d'étude.

Evolution des populations :

La population limousine est fragile, estimée à environ 50 couples reproducteurs. Il s'agit d'un nicheur très rare, localisé et en diminution dans le département de la Creuse. Cependant, les effectifs paraissent relativement stables au niveau régional. A l'échelle nationale, avec seulement 3000 couples et des populations localement en régression, sa situation est préoccupante. Notons également qu'il est classé « quasi-menacé » sur la liste rouge mondiale (UICN) et « vulnérable » sur la liste rouge européenne.

Synthèse des observations en période de reproduction

- 55 espèces d'oiseaux ont été identifiées en phase de nidification. Parmi elles, 18 espèces sont patrimoniales, dont 3 espèces de rapaces diurnes.
- Le cortège avifaunistique dominant est lié aux milieux bocager et forestier.
- La majorité des contacts d'oiseaux ont été réalisés dans les haies arbustives et/ou arborées ainsi qu'en lisières de boisements.
- Les milieux ouverts, notamment les prairies humides permanentes de fonds de vallons, servent de zones de chasse privilégiées pour de nombreuses espèces.
- Les zones accueillant les plus fortes densités d'oiseaux (patrimoniaux et non patrimoniaux) sont détaillées dans la carte ci-après :



Carte 6 : Secteurs accueillant les plus fortes densités d'oiseaux en période de nidification

Il s'agit des secteurs suivants :

- le Marais du Chancelier
 - la « frange-est » de la zone d'étude avec ses prairies humides permanentes et son bocage
 - le secteur boisé et bocager au nord-est du site, le long du ruisseau de Naute
 - le vieux bourg de Saint-Fiel avec son bâti traditionnel
 - les abords du stade municipal où un nombre conséquent d'espèces patrimoniales ont été observées
- Le boisement situé à l'extrême sud-est de la zone d'étude comprends des feuillus relativement âgés. Il accueille ainsi la nidification du Pic mar, espèce patrimoniale ainsi que celle de la Buse variable, intégralement protégée.
 - Le bourg de Saint-Fiel et ses environs accueillent notamment des oiseaux patrimoniaux dont les populations nicheuses sont en déclin aux échelles nationale et limousine. Il s'agit d'espèces liées au bocage et/ou au bâti traditionnel. Parmi elles, citons la Linotte mélodieuse, le Bruant jaune, le Chardonneret élégant, le Verdier d'Europe et les Hirondelles de fenêtre et rustique.

Préconisations d'actions en faveur de l'avifaune

• Préconisations de gestion et d'aménagements

Selon les habitats, des mesures de gestion adaptées peuvent favoriser le maintien voire l'essor des populations et des cortèges avifaunistiques. Les oiseaux ont besoin de sites de nidification où installer et élever leurs nichées mais également de zone de nourrissage pour les granivores comme pour les insectivores. Notons qu'en période de reproduction, la présence d'insectes est déterminante pour la réussite des nichées, la majorité des espèces se reposant sur cette manne afin de garantir la croissance de leur progéniture. Les préconisations suivantes sont détaillées par milieux.

Bocage

Selon l'Office Français de la Biodiversité (OFB), 70% des haies ont disparu du bocage français depuis 1950. Cette tendance perdure avec 6% de diminution depuis 2014, selon une étude du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (Etude Agreste). De nombreux oiseaux dépendent de la présence d'un maillage bocager préservé et voient ainsi leurs populations décliner. Ainsi, selon le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), les populations françaises d'oiseaux liés aux zones agricoles toutes espèces confondues, ont régressé de 30% depuis le début des années 2000.

Préconisations :

- Maintenir le maillage de haies arborées et arbustives existant voire réaliser de nouvelles plantations, notamment dans les secteurs du Marais du Chancelier et de la « marge-est » de l'aire d'étude. Il est possible d'inscrire les haies dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de les protéger.
- Privilégier l'entretien doux et raisonné des haies.
 - Limiter la taille sommitale afin de favoriser une élévation altitudinale des haies.
 - Limiter la taille en façade afin de préserver la largeur des haies (largeur supérieure à 2 mètres)
 - Maintenir les banquettes enherbées aux pieds des haies (minimum 1,5 mètre de large de part et d'autre).
 - Cette interface entre deux milieux est particulièrement riche en biodiversité.
 - Proscrire l'entretien des haies du 1^{er} mars au 1^{er} septembre, lors de la période de reproduction des oiseaux.
 - Privilégier le mois de février pour les travaux de taille afin de préserver les baies présentes dans les haies en période hivernale.
 - Ne pas tailler tous les ans, afin de laisser les arbustes fructifier.

- Maintenir les arbres sénescents et morts sur pieds. Ils sont très accueillants pour la biodiversité.



Source : CPIE Pays creusois (Saint-Fiel_2021)

Photo 4 : Arbres morts et sénescents sont favorables à la biodiversité (secteur nord-est, bords du ruisseau de Naute)

- Maintenir les prairies pâturées, permanentes, notamment en fonds de vallons humides.
- Maintenir les ronciers et les zones de jachères qui sont des réservoirs de biodiversité.

Boisements

Les pratiques sylvicoles intensives (coupes rases, enrésinement, etc.) se développent en France comme en Limousin. Dans le même temps, le déclin des espèces spécialistes des milieux boisés est palpable. En Limousin, les oiseaux des milieux forestiers ont vu leurs effectifs chuter de plus de 14% depuis la fin des années 2000, selon la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Limousin (LPO).

Préconisations :

- Maintenir les boisements de feuillus autochtones, notamment ceux présents dans la « tiers-est » du secteur d'étude qui abritent des espèces patrimoniales et un nid de Buse variable.
- Maintenir le bois mort sur le sol forestier, les arbres à cavités, les sujets sénescents et les individus morts sur pied.
- Favoriser le maintien et le développement des arbres de gros diamètre.
- Conserver les différents étages de végétation forestiers (herbacé, arbustif et arboré).

Milieux aquatiques

Aucune donnée statistique traduisant l'évolution générale des population d'oiseaux inféodés aux milieux aquatiques n'a été répertoriée. Cependant, de nombreuses espèces liées aux habitats aquatiques tels que la Foulque macroule, le Grèbe castagneux ou la Gallinule poule d'eau voient leurs effectifs décliner. La

modification des habitats (artificialisation des berges, développement de la pisciculture, etc.) et la pollution de l'eau en sont les causes majeures.

Préconisations :

- Mettre en place des aménagements de points d'abreuvement et de franchissements stabilisés afin d'éviter le passage des bêtes dans le lit des rivières. Cela évite la dégradation physique du milieu et sa pollution par les déjections bovines
- Restaurer les berges et le lit des cours d'eau dans les secteurs érodés (plantations de ripisylves, travaux de stabilisation des berges, etc.)
- Maintenir et favoriser la végétation autochtone présente sur et autour des plans d'eau (Iris, Massettes, phragmites, joncs, etc....), favorisant la nidification des oiseaux et la ressource alimentaire.

Bâti et secteurs habités

Le vieux bourg de Saint-Fiel concentre les plus fortes densités d'oiseaux anthropophiles, patrimoniaux et non patrimoniaux. Quant aux lotissements plus modernes, ils s'avèrent peu favorables à l'avifaune. Les habitations n'y offrent plus les cavités nécessaires à la nidification de nombre d'espèces. Suivant les méthodes de rénovation, le bâti traditionnel peut également perdre cette fonction d'accueil. Selon la délégation territoriale de la LPO, les oiseaux liés au bâti ont perdu près de 11% de leurs effectifs depuis la fin des années 2000, au sein de l'ex région Limousin.

Préconisations :

- Prise en compte des éléments favorables à la nidification des oiseaux dans les projets de rénovation (cavités et accès aux avant-toits).
- Maintenir l'accès aux greniers, combles et dépendances, notamment pour les rapaces nocturnes.
- Installer des nichoirs intégrés dans les constructions neuves et les projets de rénovation.



Photo 5 : Prise en compte de l'avifaune dans le bâti (ici, intégration de « cavités-nichoirs »)

- Favoriser la gestion différenciée des espaces verts et n'utiliser que des espèces végétales locales.

- **Préconisations de suivis ornithologiques**

Afin de compléter cet inventaire de l'avifaune nicheuse, nous proposons de réaliser quelques suivis complémentaires :

- les rapaces diurnes nicheurs
- les oiseaux nocturnes nicheurs
- les oiseaux hivernants

Ces inventaires permettraient d'obtenir une plus grande exhaustivité de l'avifaune nicheuse de la commune.

Bibliographie

- Liste rouge des espèces menacées en France (oiseaux de France métropolitaine) de l'UICN (UICN France, LPO, SEOF et ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.)
- ROGER J., LAGADE N. (2015). Liste rouge régionale des oiseaux du Limousin. SEPOL, Limoges, 25 p.
- SEPOL, 2013. – Atlas des oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ? Biotope, Mèze, 544 p.
- Géroutet P. & Cuisin M. 2010. Les passereaux d'Europe – Tome 1, des Coucous aux Merles. Ed. Delachaux et Niestlé. Paris. 5ème édition revue et augmentée par l'auteur et Michel Cuisin. 405p.
- Géroutet P. & Cuisin M. 2010. Les passereaux d'Europe – Tome 2, de la Bouscarle aux Bruants. Ed. Delachaux et Niestlé. Paris. 5ème édition revue et augmentée par l'auteur et Michel Cuisin. 512p.
- Géroutet P. & Cuisin M. 2013. Les rapaces d'Europe, Diurnes et nocturnes. Ed Delachaux et Niestlé. Paris. 4ème édition mise à jour par Michel Cuisin. 446p.
- Laurianne Geffroy, (20.03.2018), Où sont passés les oiseaux des champs ?, CNRS Le journal, <https://lejournel.cnrs.fr/articles/ou-sont-passes-les-oiseaux-des-champs>
- Julie Ho Hoa, (22/04/2018), Cri d'alarme : l'hécatombe des oiseaux de nos campagnes s'accélère en Limousin, La Montagne, https://www.lamontagne.fr/gueret-23000/loisirs/l-hecatombe-des-oiseaux-de-nos-campagnes-s-accelere-en-limousin_12816058/